



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 18 novembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### **2021D1-1-2-163**

**OBJET : OPÉRATION 2021 DE RELAMPAGE EN SOURCE  
LED DE DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

#### Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Paul TERRENNE), Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

#### Absents excusés :

DELACHOUX Jean-Paul.

#### Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.



## **2021D1-1-2-163**

### **OBJET : OPÉRATION 2021 DE RELAMPAGE EN SOURCE LED DE DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne l'opération 2021 de relampage en source LED de divers bâtiments communautaires, dont la date de remise des offres était fixée au 17 septembre 2021 à 12h00.

Le marché est décomposé en quatre lots.

La Commission des Plis s'est tenue le 4 novembre 2021 pour le jugement des offres.

#### **Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1 – Prix des prestations	60.0 %
2 – Valeur technique : délais de livraison, note méthodologique d'intervention (nacelle, échafaudage...), mise en sécurité et qualité du matériel (durée de garantie, performance en matière d'économie d'énergie, durabilité, matériaux de fabrication...)	40.0 %

#### **LOT 1 : RELAMPAGE SQUASH**

#### **Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
SAS LUMINEM	69009 - LYON
EIFM	82340 - DONZAC
ELECTROMONTAGE	47901 - AGEN
INEO AQUITAINE SNC	33160 - CANJEAN
JP FAUCHE	82400 – VALENCE D'AGEN
FACEO / VINCI	33320 - EYSINES

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation : 14 150.00€</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Montant H.T</b>
1	EIFM	3 578.00€
2	ELECTROMONTAGE	4 523.12€
3	SAS LUMINEM	4 032.00€
4	FACEO/VINCI	7 069.20€ (variante)
5	FACEO/VINCI	8 314.40€ (solution de base)
6	INEO AQUITAINE SNC	7 360.00€
7	JP FAUCHE	12 240.60€

### **LOT 2 : RELAMPAGE COSEC**

**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
SAS LUMINEM	69009 - LYON
EIFM	82340 - DONZAC
ELECTROMONTAGE	47901 - AGEN
INEO AQUITAINE SNC	33160 - CANJEAN
JP FAUCHE	82400 – VALENCE D’AGEN
FACEO / VINCI	33320 - EYSINES

Au vu du rapport d'analyses des offres, le candidat JP FAUCHE dispose des meilleurs moyens techniques permettant d'optimiser la performance des équipements même si son prix n'est pas le moins-disant ;

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation : 15 000.00€</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Montant H.T</b>
1	JP FAUCHE	15 147.00€
2	ELECTROMONTAGE	11 976.58€
3	SAS LUMINEM	12 912.00€
4	EIFM	20 725.80€
5	INEO AQUITAINE SNC	22 975.00€
6	FACEO/VINCI	29 702.60€ (variante)
7	FACEO/VINCI	54 553.40 (solution de base)

**LOT 3 : RELAMPAGE BOULODROME**

**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
SAS LUMINEM	69009 - LYON
EIFM	82340 - DONZAC
ELECTROMONTAGE	47901 - AGEN
INEO AQUITAINE SNC	33160 - CANJEAN
JP FAUCHE	82400 – VALENCE D’AGEN
FACEO / VINCI	33320 - EYSINES
AIDELEC	82400 – VALENCE D’AGEN

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation : 22 900.00€</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Montant H.T</b>
1	EIFM	17 393.61€
2	AIDELEC	17 894.00€
3	JP FAUCHE	21 585.97€
4	FACEO/VINCI	30 271.38€
5	ELECTROMONTAGE	25 696.02€
6	INEO AQUITAINE SNC	32 652.00€
7	SAS LUMINEM	71 774.00€

**LOT 4: SECTEUR MEFI**

**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
SAS LUMINEM	69009 - LYON
EIFM	82340 - DONZAC
ELECTROMONTAGE	47901 - AGEN
INEO AQUITAINE SNC	33160 - CANJEAN
JP FAUCHE	82400 – VALENCE D’AGEN
FACEO / VINCI	33320 - EYSINES
AIDELEC	82400 – VALENCE D’AGEN

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation : 4 583.00€</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Montant H.T</b>
1	JP FAUCHE	6 362.27€
2	EIFM	6 837.01€
3	AIDELEC	7 501.30€
4	FACEO/VINCI	8 196.00€
5	SAS LUMINEM	7 904.00€
6	ELECTROMONTAGE	13 661.86€
7	INEO AQUITAINE SNC	24 443.00€

En conséquence, le Président propose :

- **pour le lot 1 – relampage Squash** : d'attribuer le marché au candidat EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 2 – relampage Cosec** : d'attribuer le marché au candidat JP FAUCHE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 3 – relampage Boulodrome** : d'attribuer le marché au candidat EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 4 – secteur Mefi** : d'attribuer le marché au candidat JP FAUCHE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- **pour le lot 1 – relampage Squash** : d'attribuer le marché au candidat EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 2 – relampage Cosec** : d'attribuer le marché au candidat JP FAUCHE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 3 – relampage Boulodrome** : d'attribuer le marché au candidat EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- **pour le lot 4 – secteur Mefi** : d'attribuer le marché au candidat JP FAUCHE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 24 novembre 2021  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 25 novembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des  
Deux Rives



  
**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

**30 NOV. 2021**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

**30 NOV. 2021**

## AR PRÉFECTURE

**Opération 2021 de relampage en source LED de divers bâtiments communautaires  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Numéro de l'acte : 2021D1\_1\_2\_163

Date de la décision : 24/11/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211124-2021D1\_1\_2\_163-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 30/11/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99\\_DE-082-248200016-20211124-2021D1\\_1\\_2\\_163-DE-1-1\\_1.pdf](#) (Document original)

---

Date de dépôt de l'acte : 30/11/2021 15:10:47

Date d'envoi de l'acte : 30/11/2021 15:11:06

Date de réception de l'AR : 30/11/2021 15:13:02